

Arrêts		
2020-133 01-10-2020 Question préjudicielle	Arrêté royal du 27 août 1993 « d'exécution du Code des impôts sur les revenus 1992 » (art. 18, § 3, 4, a) et b)) Incompétence de la Cour Numéro(s) de rôle : 7402	Procédure préliminaire - Question préjudicielle - Normes contrôlées - Incompétence manifeste
2020-132 01-10-2020 Recours en annulation	Loi du 4 février 2020 « modifiant le Code d'instruction criminelle en ce qui concerne l'utilisation du polygraphe » (insertion d'un chapitre VIIsexies, contenant un nouvel article 112duodecies, dans le livre 1er du Code d'instruction criminelle) Rejet du recours Numéro(s) de rôle : 7398	Procédure préliminaire - Recours en annulation - Irrecevabilité manifeste - Défaut d'intérêt
2020-131 01-10-2020 Questions préjudicielles	Code civil (art. 335, §§ 1er et 3) Non-violation Numéro(s) de rôle : 7391 • 7393	Droit civil - Personnes - Filiation - Nom de famille - Filiation établie ultérieurement vis-à-vis de l'un des deux parents / Etablissement simultané des deux filiations - Double nom
2020-130 01-10-2020 Recours en annulation	Lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 (art. 14bis, alinéa 2) 1. Annulation (article 14bis, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973); 2. Maintien des effets de la disposition annulée à l'égard de toutes les applications qui en ont été faites avant le 9 avril 2020, date de la publication de l'arrêt n° 147/2019 au Moniteur belge Numéro(s) de rôle : 7386	Droit administratif - Conseil d'État - Procédure devant la section du contentieux administratif - Recours en annulation - Recours pour violation de formes substantielles - Violation d'obligations de collaboration - Requérant institutionnel / Requérant personne physique ou morale
2020-129 01-10-2020 Question préjudicielle	Loi du 22 juillet 2018 « modifiant le Code civil et diverses autres dispositions en matière de droit des régimes matrimoniaux et modifiant la loi du 31 juillet 2017 modifiant le Code civil en ce qui concerne les successions et les libéralités et modifiant diverses autres dispositions en cette matière » (art. 78, § 3, 2°) Non-violation Numéro(s) de rôle : 7337	Droit civil - Réforme des régimes matrimoniaux - Dispositions transitoires - Divorce - Demande de divorce par requête / Demande de divorce par citation
2020-128 01-10-2020 Question préjudicielle	Code civil (art. 164/3 à 164/5) Non-violation Numéro(s) de rôle : 7309	Droit civil - Personnes - Mariage - Formalités relatives au mariage - Déclaration de mariage - Remplacement d'un acte de naissance par un acte de notoriété - Non-applicabilité à la déclaration de cohabitation légale
2020-127 01-10-2020 Question préjudicielle	Code de droit économique (art. XX.20, § 3, alinéas 2 et 3, inséré par la loi du 11 août 2017 « portant insertion du Livre XX 'Insolvabilité des entreprises', dans le Code de droit économique, et portant insertion des définitions propres au livre XX, et des dispositions d'application au Livre XX, dans le Livre I du Code de droit économique »)	Droit économique - Insolvabilité des entreprises - Praticiens de l'insolvabilité - Curateurs / Autres praticiens de l'insolvabilité - Frais et honoraires

	<p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7305</p>	
<p>2020-126</p> <p>01-10-2020</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Décret spécial de la Communauté française du 7 février 2019 « portant création de l'organisme public chargé de la fonction de Pouvoir organisateur de l'Enseignement organisé par la Communauté française » (art. 37, 38, 39, 56 et 63)</p> <p>- Annulation (article 56 du décret spécial de la Communauté française du 7 février 2019); - Maintien des effets de la disposition annulée jusqu'à l'entrée en vigueur de nouvelles règles adoptées par le législateur décréteur et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2022 inclus; - Rejet du recours pour le surplus</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7246</p>	<p>Enseignement - Communauté française - Création de l'organisme public chargé de la fonction de pouvoir organisateur - Wallonie-Bruxelles Enseignement - 1. Modes de financement - 2. Moyens en personnel</p>
<p>2020-125</p> <p>24-09-2020</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Décret de la Région wallonne du 27 mai 2004 « instaurant une taxe sur les sites d'activité économique désaffectés », tel qu'il a été modifié par les décrets du 12 mai 2005, du 17 janvier 2008 et du 30 avril 2009 (art. 2, 6 et 7)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7394</p>	<p>Droit fiscal - Région wallonne - Environnement - Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés - Procédure de taxation - Système de double constat - Discretion de l'administration fiscale</p>
<p>2020-124</p> <p>24-09-2020</p> <p>Questions préjudicielles</p>	<p>Code d'instruction criminelle (art. 127, 479 (également junctis les articles 480 et 482bis, lus en combinaison avec les articles 127 et 130), 482bis et 483)</p> <p>- Violation (les articles 127, 130, 479, 480, 482bis et 483 du Code d'instruction criminelle, interprétés en ce qu'ils ne prévoient pas, pour les auteurs d'infractions connexes visés à l'article 482bis du Code d'instruction criminelle, un règlement de la procédure ou une procédure de filtrage qui y est similaire au terme de l'instruction, dans le cas particulier où l'action publique menée à charge du titulaire du privilège de juridiction s'est à ce moment déjà éteinte à la suite d'une transaction ou d'une décision de classement sans suite du procureur général) - Non-violation (les mêmes dispositions, interprétées en ce sens que l'article 127 du Code d'instruction criminelle est également applicable à une instruction judiciaire menée par un conseiller-juge d'instruction, conformément à l'article 480 du Code d'instruction criminelle, lorsque, après l'ordonnance de soit-communié, mais avant la saisine du juge de jugement, l'extinction de l'action publique à la suite d'une transaction ou d'une décision de classement sans suite du procureur général a pour effet de faire disparaître la connexité entre les faits reprochés à un titulaire du privilège de juridiction et à d'autres personnes)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7315</p>	<p>Procédure pénale - Procédures particulières - Privilège de juridiction des magistrats (et de leurs coauteurs et complices) - Absence d'une procédure de règlement de la procédure par une juridiction d'instruction</p>
<p>2020-123</p> <p>24-09-2020</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Loi du 2 mai 2019 « portant des dispositions fiscales diverses 2019-I. » (art. 19)</p> <p>Rejet du recours</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7217</p>	<p>Droit fiscal - Impôts sur les revenus - Établissement et recouvrement des impôts - Imposition - Annulation de l'imposition - Effets - Personnes assimilées au redevable - Liquidateur de la personne morale dont la liquidation a été clôturée - Rétroactivité</p>

2020-122 24-09-2020 Recours en annulation	Loi du 15 octobre 2018 « relative à l'interruption volontaire de grossesse, abrogeant les articles 350 et 351 du Code pénal et modifiant les articles 352 et 383 du même Code et modifiant diverses dispositions législatives » Rejet du recours Numéro(s) de rôle : 7168	Interruption volontaire de grossesse (avortement) - Conditions - Nouveau régime
2020-121 24-09-2020 Question préjudicielle	Code des impôts sur les revenus 1992 (art. 14524, 14531, 14533 et 105, 2°, tels qu'ils étaient applicables pour les exercices d'imposition 2008 à 2013) Non-violation Numéro(s) de rôle : 7165	Droit fiscal - Impôts sur les revenus - Impôt des personnes physiques - Calcul de l'impôt - Conjoints - Imposition commune - Avantages fiscaux liés aux réductions et déductions d'impôt - Répartition - Conjoint percevant des revenus exonérés sous réserve de progressivité - Dépenses faites en vue d'économiser l'énergie / Frais de sécurisation / Libéralités
2020-120 24-09-2020 Questions préjudicielles	Décret de la Communauté française du 11 avril 2014 « réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française » (art. 285, 3°, et 288) Non-violation Numéro(s) de rôle : 7142 • 7143	Enseignement - Communauté française - Titres et fonctions - Enseignement fondamental et secondaire subventionné - Membres du personnel temporaires - Attribution des cours généraux d'éducation physique dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire - Nouveau décret - Régime transitoire
2020-119 24-09-2020 Recours en annulation	Décret de la Région flamande du 13 juillet 2018 « modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux dans le cadre de la sixième réforme de l'État » (art. 4) Rejet des recours Numéro(s) de rôle : 7122 • 7124	Protection et bien-être des animaux - Région flamande - Détention d'animaux - Actes interdits - Utilisation de colliers électriques pour chiens
2020-118 24-09-2020 Recours en annulation	Loi du 21 décembre 2018 « portant des dispositions diverses en matière de justice » (« Modification des articles 508/13 et 508/19 du Code judiciaire ») (art. 206 à 208) Rejet du recours Numéro(s) de rôle : 7094	Droit judiciaire - Aide juridique de deuxième ligne - Habilitation au Roi - 1. Indemnisation des avocats - 2. Données à caractère personnel - 3. Caractère rétroactif des nouvelles mesures
2020-117 24-09-2020 Recours en annulation	Loi du 9 mai 2018 « modifiant le Code consulaire » Rejet des recours (sous réserve de l'interprétation mentionnée en B.15.3) Numéro(s) de rôle : 7069 • 7070	Code consulaire - Assistance consulaire - Belges et citoyens de l'Union européenne non représentés - 1. Modalités d'octroi - 2. Exclusions
2020-116 24-09-2020 Recours en annulation	Loi du 18 juin 2018 portant dispositions diverses en matière de droit civil et des dispositions en vue de promouvoir des formes alternatives de résolution des litiges (une ou plusieurs dispositions du titre 9) Rejet des recours Numéro(s) de rôle : 7053 • 7061 • 7062 • 7064 • 7065 • 7088	Droit judiciaire - Formes alternatives de résolution des litiges - Médiation - Négociations collectives - Modalités

<p>2020-115</p> <p>24-09-2020</p> <p>Question préjudicielle</p>	<p>Loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire (art. 22, tel qu'il était en vigueur avant le 1er juin 2017)</p> <p>Non-violation</p> <p>Numéro(s) de rôle : 7032</p>	<p>Procédure pénale - Instruction - Demande de l'inculpé visant à obtenir une traduction du dossier ou de certaines pièces de celui-ci dans une langue nationale autre que celle de l'instruction - Refus du ministère public - Voies de recours</p>
<p>2020-114</p> <p>24-09-2020</p> <p>Recours en annulation</p>	<p>Loi du 18 septembre 2017 « relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces »</p> <p>1° Annulation (dans la loi du 18 septembre 2017) : - la seconde phrase de l'article 47, § 1er, 2°, en ce qu'elle concerne les avocats; - dans l'article 49, alinéa 2, le renvoi à l'article 5, § 1er, 28° 2° Rejet des recours pour le surplus (sous réserve de l'interprétation mentionnée en B.21)</p> <p>Numéro(s) de rôle : 6888 • 6895 • 6898</p>	<p>Droit pénal - Lutte contre le blanchiment de capitaux - Transposition d'une directive - Transmission d'informations à la Cellule de traitement des informations financières - 1. Avocats - Obligation de déclaration de soupçons - Intervention du bâtonnier - Secret professionnel - 2. Employés ou représentants des avocats ayant ou non qualité d'avocat - 3. Experts-comptables externes / Conseils fiscaux externes</p>